

# Denkmalpflegepreis

DENKMALPFLEGE DES KANTONS BERN 2015

## AUSGEZEICHNET

## Neue Energie in der alten Mühle

Unter dem restaurierten  
Dach ist die Mühle für die  
Zukunft bereit.

**Prix  
spécial**

La renaissance de  
la scierie Paroz à  
Saicourt.





# La renaissance d'une scierie du XVIII<sup>e</sup> siècle

La commission d'experts pour la protection du patrimoine du canton de Berne rend hommage à la Fondation de la scierie Paroz à Saicourt qui, par son travail et sa persévérance, fait revivre une scierie du XVIII<sup>e</sup> siècle.



1 Vue d'ensemble des deux bâtiments qui forment la scierie de Saicourt. On reconnaît le canal d'apport d'eau, la roue à augets et les mécanismes de transmission. Ces trois éléments sont actuellement en parfait état de marche.

**L**a scierie de Saicourt est un important témoin de l'histoire socio-économique de l'ancien Évêché de Bâle. À ce jour, la mention la plus ancienne de l'existence d'une scierie à Saicourt date de 1657. Un document privé fait mention d'une scierie bâtie par Henri Sautebin au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment en question n'existe plus et a certainement été remplacé par la construction actuelle, datée de 1785.

L'ensemble comprend deux corps de bâtiment, l'un servant de scierie, l'autre, en maçonnerie, abritant un local de fonction. Une poutre datée de 1785 et portant les initiales «I» ou «J», «L» et «R» atteste probablement l'année de construction. Au-dessus de la date et des

initiales se trouvent gravés l'équerre et le compas, outils symbolisant le charpentier.

**Une scierie de type classique** • Le bâtiment reprend le type classique de la scierie: le premier niveau héberge les mécanismes de transmission, tandis que le second, constitué d'une structure à poteaux soutenant d'imposantes sablières, abrite la scierie. Cette partie de la scierie reste largement ouverte afin de manipuler aisément les grandes billes de bois. C'est à ce niveau que se trouvent la scie à cadre et le chariot qui se déplace sur un rail. Le canal aérien extérieur alimente en dessus la roue à augets. La force hydraulique permet d'actionner l'ensemble du mécanisme qui, à l'aide d'une

bielle manivelle, permet au mouvement circulaire de se transformer en mouvement vertical.

**Les travaux de rénovation** • Robert Paroz, le dernier propriétaire, cessa son activité sans trouver de successeur: la scierie devient inactive. Sans l'engagement d'une poignée de volontaires, ce précieux témoin serait devenu la proie du temps.

Les travaux entrepris de 2008 à 2013 concernent la scie, le bâtiment où se trouvent les diverses installations de transmission et la scie, les accès et l'amenée aérienne d'eau. Les principaux problèmes à résoudre se concentraient sur les infiltrations d'eau, l'humidité et une fondation déficiente qui déstabilisait le bâtiment.



**2** Une scierie classique conservant la scie à cadre qui, à l'aide d'une bielle manivelle, permet au mouvement circulaire de se transformer en mouvement vertical et au chariot de se déplacer sur un rail.

**3** Une structure à poteaux permet de soutenir les imposantes sablières. Les nombreuses ouvertures permettent un maniement aisé des grandes billes de bois.

**Hommage** • La commission d'experts décide d'adjuger le prix spécial à la fondation de la scierie Robert Paroz pour diverses raisons. Le côté socioculturel du projet est exemplaire. Il est de plus en plus rare de trouver des volontaires prêts à s'engager pour un objet appartenant à la communauté sans y trouver des intérêts personnels ou financiers. La fondation a su recruter et motiver maints membres appropriés dans les domaines de la construction, de la mécanique et de l'architecture. Au fil des années de travail bénévole, ils ont su collaborer harmonieusement avec le Service cantonal des monuments historiques et ont restauré l'ensemble avec le respect nécessaire envers ce bâtiment et son contenu historique.

Le canal aérien et le mécanisme sont parfaitement restaurés sur les plans historique et technique. Fonctionnels à 100%, ils remplissent ces conditions et ont convaincu le groupe d'experts. Le fait de renoncer complètement à toute source d'énergie électrique est explicitement louable. Le bâtiment est exempt de toute conduite, éclairage et prise de courant.

Avec cette restauration, les membres de la fondation ont atteint un but vraiment noble et précieux. Pour les prochaines générations, la fondation en est consciente, la tâche sera de convaincre les futurs membres d'entretenir ce joyau et, surtout, de former des scieurs aptes à manier cette fabuleuse machine, sans but lucratif. <

## Adresses de contact

### Maître d'œuvre

Fondation de la Scierie Paroz à Saicourt  
Jean-Paul Roethlisberger, président  
Les Vieux Chemins 11  
2712 Le Fuet  
T 032 484 10 54  
scierie.paroz.saicourt@hotmail.com

### Conseiller technique

Olivier Burri  
Service des monuments historiques du  
canton de Berne, antenne Tramelan  
Grand-Rue 126  
2720 Tramelan  
T 032 481 14 56  
Denkmalpflege des Kantons Bern  
Münstergasse 32  
3011 Bern  
T 031 633 40 30  
www.be.ch/monuments-historiques

### Menuiserie et bénévolat

Romain Boegli et Lucien Juillerat

### Maçonnerie

Walter Ramseier  
Chemin de la Cernière  
2710 Tavannes  
T 032 481 26 84

### Charpente

Gilgen SA  
Milieu du Village 10  
2716 Saules  
T 032 481 22 39

### Terrassement

Paul Neukomm SA  
Clos Devant 19  
2716 Sornetan  
T 032 484 93 36

### Serrurerie

Denis Maille  
Chemin des Lovières 1  
2720 Tramelan  
T 032 487 42 20



## Commission d'experts pour la protection du patrimoine Prix spécial 2015

Le prix spécial de la commission d'experts pour la protection du patrimoine sera décerné pour la deuxième fois en 2015. Alors que le prix principal récompense le traitement respectueux d'un monument exploité au quotidien, le prix spécial met en valeur des travaux de restauration exemplaires ou des mesures de restauration isolées et spectaculaires.

Il ne s'agit pas «d'architecture de tous les jours» comme pour le prix principal, mais de la restauration minutieuse d'un monument exceptionnel à l'aide de mesures et de moyens sophistiqués. Tous les types de bâtiments peuvent prétendre à cette distinction: les églises, les châteaux, les auberges, les maisons et les villas, mais aussi des constructions plus rares comme les colonnes météorologiques ou les murs de barrage. Le prix des monuments historiques et le prix spécial ont tous deux pour but de présenter le tra-

vail du Service des monuments historiques à un large public et de favoriser l'échange avec les partenaires. La commission d'experts pour la protection du patrimoine constitue le jury externe chargé de choisir le lauréat du prix spécial et apporte ainsi un regard extérieur sur les projets réalisés par le Service des monuments historiques. Elle prend sa décision en se basant à la fois sur des critères de valeur universelle, comme la qualité de la restauration, et sur le caractère innovant et durable des solutions utilisées.

Le prix des monuments historiques et le prix spécial montrent la richesse culturelle du canton et illustrent, du Jura à l'Oberland bernois, tout ce qui est fait pour conserver ce patrimoine – en particulier par des maîtres d'ouvrage privés ou publiques et par des spécialistes de l'architecture ou de l'artisanat, en collaboration avec le Service des monuments historiques.

# Denkmalpflege des Kantons Bern

## Denkmalpflegepreis 2015

Die Denkmalpflege des Kantons Bern zeichnet mit dem Anerkennungspreis eine Bauherrschaft aus, die ein Baudenkmal mit Alltagsnutzung in Zusammenarbeit mit der Fachstelle sorgfältig restauriert und weiterentwickelt hat. Auch weniger beachtete – auf den ersten Blick – unspektakuläre Bauten rücken in den Fokus: Die Denkmalpflege legt mit dem Denkmalpflegepreis einen Akzent auf die zahlreichen charakteristischen, architektonisch, geschichtlich oder technisch interessanten Gebäude, welche die Identität unserer Dörfer und Städte genauso stark prägen wie Herrschaftsbauten und Kirchen, in deren Schatten sie oft stehen. Die Auszeichnung würdigt sowohl den respektvollen Umgang mit dem Baudenkmal als auch innovative Lösungen. Zu den Kriterien gehören die Qualität einer Restaurierung, die Sorgfalt in der Ausführung und die ökologische Nachhaltigkeit der Massnahmen. Im Vordergrund steht die Werterhaltung, nicht die Wertvermehrung. Mit einem angemessenen Budget soll Wohnqualität erhalten, optimiert oder geschaffen werden.

Die Denkmalpflege des Kantons Bern bedankt sich sehr herzlich bei der Familie Baumgartner, dem Fotografen Markus Beyeler sowie bei der Redaktorin Silvia Steidinger.

Erziehungsdirektion  
des Kantons Bern  
Amt für Kultur/  
**Denkmalpflege**

Direction de  
l'instruction publique  
du canton de Berne  
Office de la culture/  
**Service des monuments historiques**

[www.be.ch/denkmalpflege](http://www.be.ch/denkmalpflege)

**1 Denkmalpflegepreis 2010**  
Umnutzung und Restaurierung des Schulhauses Mauss in Mühleberg

**2 Denkmalpflegepreis 2011**  
Aussenrestaurierung eines Wohnhauses in Hünibach bei Thun

**3 Denkmalpflegepreis 2012**  
Innenumbau eines Reihenhauses in Wabern

**4 Denkmalpflegepreis 2013**  
Innenrestaurierung eines Bauernhauses in Cortébert

**5 Denkmalpflegepreis 2014**  
Sanfte Sanierung eines Wohnhauses in Muri bei Bern



Das Schweizer Magazin für Modernisierung erscheint sechsmal pro Jahr. UMBAUEN+RENOVIEREN bietet Ihnen anschauliche Reports aus den Bereichen Umbau und Sanierung, Werterhaltung und Renovation sowie Umnutzung und Ausstattung. Dazu praktisches Wissen über Ausbau, Haustechnik, Baubiologie und Gestaltungsfragen vom Grundriss bis zur Farbe, von der Küche bis zum Badezimmer. Jede Ausgabe steht unter einem thematischen Fokus, was die präsentierten Objekte für den Leser vergleichbar macht.

[www.umbauen-und-renovieren.ch](http://www.umbauen-und-renovieren.ch) und [www.archithema.ch](http://www.archithema.ch)

### Impressum

Herausgeber: Archithema Verlag AG, Rieterstrasse 35, 8002 Zürich, T 044 204 18 18, [www.archithema.ch](http://www.archithema.ch)  
Denkmalpflege des Kantons Bern, Münsterergasse 32, 3011 Bern, T 031 633 40 30, [www.be.ch/denkmalpflege](http://www.be.ch/denkmalpflege)  
Verleger: Emil M. Bisig, [emil.bisig@archithema.ch](mailto:emil.bisig@archithema.ch)  
Chefredaktion: Britta Limper, [britta.limper@archithema.ch](mailto:britta.limper@archithema.ch)  
Redaktion: Silvia Steidinger, [silvia.steidinger@archithema.ch](mailto:silvia.steidinger@archithema.ch)  
Grafik: Evelyn Acker, [evelyn.acker@archithema.ch](mailto:evelyn.acker@archithema.ch)  
Bildtechnik: Thomas Ulrich, [thomas.ulrich@archithema.ch](mailto:thomas.ulrich@archithema.ch)  
Druck: AVD Goldach, Sulzstrasse 12, 9403 Goldach

© 2015 Archithema Verlag AG  
Jeder Nachdruck, auch auszugsweise, ist nur mit Erlaubnis des Verlages, der Redaktion und der Denkmalpflege des Kantons Bern gestattet.